

Les Nouvelles de L'ACcRéPa

SEPTEMBRE 2023

NUMÉRO 94

Felletin Place Courtaud



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

 <https://www.accrepa.fr>

 [accrepa](https://www.facebook.com/accrepa)





ALDEN est le seul fabricant d'antennes satellites pour véhicules de loisirs à développer ses propres systèmes de réception certifiés tout-en-un, ce qui nous permet de vous offrir:

- le maximum de cohérence et de sécurité (toute l'installation est ALDEN),
- une ergonomie ultra-simple: All-In-One (Tout-en-Un) = un seul appareil, une seule alimentation, une seule télécommande,
- de la sérénité sur le long terme (fiabilité éprouvée et reconnue), et la maîtrise des éventuelles mises à jour logiciels via une clé USB ou via OTA ou grâce à une manipulation simple et rapide que chaque utilisateur peut effectuer lui-même.

TV Satmatic AIO DVD HD Multisat Wide Screen 178°

Existe en 19", 22" et 24".

Carte Fransat HD livrée de série pour recevoir les chaînes nationales gratuites de la TNT, France 3 Régions, chaînes thématiques, locales et radios et offres payantes (SFR et BIS TV) et d'avantage de chaînes en clair et cryptées (bouquets Belge, Suisse...) sur d'autres satellites, sous réserve de compatibilité avec le module CAM et la carte à puce.

Disponible en versions Multisat Automatique, Multisat Manu Bip et Auxiliaire.

(1): Voir offres disponibles sur www.fransat.fr

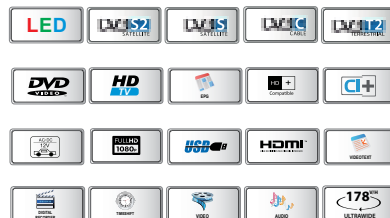
*: Carte non fournie, plus d'information disponible sur www.bis.tv

Existe en différentes tailles 19", 22", 24"

19" L 44 x H 27 x P 6,5 cm

22" L 50 x H 30 x P 6,5 cm

24" L 55 x H 33 x P 6,5 cm



SANS ABONNEMENT, TOUTES LES CHAÎNES GRATUITES DE LA TNT HD



DES CHAÎNES THÉMATIQUES, LOCALES ET DES RADIOS

DES OFFRES TV EN OPTION⁽¹⁾





LE MOT DU PRÉSIDENT,

Bonjour les amis,

Nous venons de passer ensemble une année merveilleuse avec des sorties couronnées de succès.

LE GRAND BORNAND, LE CROISIC, LA CREUSE, LE MORBIHAN, LA FÊTE DU PAIN, LE JURA, mais nous avons vu le ciel s'assombrir en apprenant quelques mauvaises nouvelles.

Dédé 14 nous a quittés, nous ne verrons plus ce petit copain à la silhouette très particulière qui nous comblait de bonheur avec les huîtres qu'il allait chercher pour le régal de tous.

Nous avons également « Madise » qui est partie pour son dernier voyage.

Marie-Louise a donné beaucoup de son temps à côté de Claude son mari et ancien Président de l'ACcRéPa, merci pour son dévouement et à la pierre qu'elle a apportée à l'édifice pour faire évoluer notre club.

Vous avez été nombreux à venir leur rendre un dernier hommage, merci à tous.

Je voulais également souhaiter un prompt rétablissement à Claudine et Stanislas que nous attendons avec impatience lors de nos prochaines sorties.

Nous pouvons dès aujourd'hui vous annoncer que quelques sorties sont en cours de préparation et nous attendons notre Assemblée Générale pour laisser le soin à Josiane de vous donner les détails de ces balades.

Notre association se porte bien malgré des effectifs qui n'évoluent pas beaucoup et nous constatons que d'autres clubs ont également les mêmes problèmes.

Je pense que le développement de la vente des « Vans » n'incite pas aux nouveaux camping-caristes de s'inscrire dans un club...mais ils vont vieillir et le confort redeviendra peut-être une autre priorité.

Vous savez que notre Assemblée Générale est le moment où nous avons l'occasion de vous informer sur la vie de notre club mais surtout d'être le plus grand nombre possible à passer un bon week-end festif.

Pour ceux qui n'ont pas encore fait le choix de s'inscrire sachez qu'il nous reste peu de temps pour confirmer le nombre de participants auprès des prestataires.

Tous les membres du bureau seraient tellement heureux de vous avoir nombreux à cette occasion.

Je vous informe également que la sortie de la « St Sylvestre » ne pourra se faire qu'à condition que nous soyons 20 camping-cars pour avoir la salle et le repas le lendemain.

Inscriptions avant la fin octobre

Je vous invite à participer nombreux au « Forum des voyages » à Saint-Méen-Le Grand (35) il sera précédé du C.A. et de l'A.G. de la FFACCC auxquels vous pouvez participer.

J'espère que vous avez tous passé un très bon été, et de bonnes vacances.

Mes amitiés

D.D.



ESPACE LOISIRS

Camping-cars, Caravanes, Accessoires

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry

mail : espaceloisirs91@gmail.com

**Magasin d'accessoires et pièces détachées
Atelier Automobiles et Camping-cars**



-10 % sur les accessoires

Réservé aux membres de l'ACcRéPa

Camping-Caravaneige « L'Escale » au Grand Bornand (74)



Sur place : piscine intérieure, restaurant, salle de jeux, wifi, location de mobil homes et d'appartements

Une situation idéale pour les camping-caristes :
à 250 m du village et des commerces.



En été : au départ de nombreuses randonnées

En hiver : au pied des pistes de ski de fond et des balades en raquettes.
à 500 m des pistes de ski alpin

33 impasse du plein air 74450 LE GRAND BORNAND Tél : 04.50.02.20.69
contact@campinglescale.com

ÉLUE 3^{ème}
Aire préférée
des FRANÇAIS
en 2020

Aire de 43
La Salaison

SEJOURS TOURISTIQUES
Sur Mesure!
pour groupe de 20
visites - détente - restauration
en Hôte-lère / Ardèche / Lozère
personnes minimum

Boutique
de 200m²
Salaisons de Pradelles
Charcuterie Familiale Artisanale & traditionnelle
1200m d'altitude en Haute-Loire
Rue du Puy - 43420 PRADELLES
04 71 00 85 49
contact@salaisons-de-pradelles.fr

70 Places GRATUITES 2 bornes VIDANGE 2 bornes d'EAU ÉLECTRICITÉ 24 / NUITÉE Aire PIQUE-NIQUE WIFI GRATUIT

N : 44°7'58"17"
E : 3°8'8"54"17"

www.salaisons-de-pradelles.fr

Association Camping-Cariste Région Parisienne

17 Avenue de Lattre de Tassigny 56000 VANNES

 **06.66.88.13.66**

Courriel : **president@accrepa.fr** Site Internet : **https://accrepa.fr**

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Pontivy
sous le n° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours
n° IM 075100284—Assurance MACIF n° 15195976

ANNONCEURS

ALDEN
AMI RESEAU
BRETIGNY GARAGE
CAMPING L'ESCALE
ESPACE LOISIRS
FELIX DES LYS
FRANCE PASSION
MATT CHEM
MIDAS
PASS CAMPING CAR
RHUYS CAMPING CAR
SARL Viandes Abats Conserves
WATTELIER LOISIRS

Nous remercions les annonceurs qui nous ont aidés à la réalisation de cette revue. Ils sont à votre service et vous réservent le meilleur accueil.
Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

Photos des illustrations ACcRéPa .

SOMMAIRE

Le Mot du Président	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7

Actualités

Ils nous ont quittés.....	9
---------------------------	---

Les Sorties

• Sorties FFACCC et autres clubs	10
• Sorties ACcRéPa 2023	11
• Salon VDL.....	13
• Melrose Cabaret.....	14
• Sortie neige 2024.....	16
• Voyage au Maroc	18

Carnet de Voyage

• Sortie au Croisic	23
• Sortie dans la Creuse.....	29
• Sortie dans le Morbihan	37

Boutique	45
----------------	----

Bulletin de ré-adhésion à l'ACcRéPa 2024 ...	48
--	----

Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa 2024	49
--	----

Conditions générales.....	50
---------------------------	----

RÈGLES DE PARUTION : « Les nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution en Mai, Septembre et Décembre avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents. Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis. Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non conforme aux buts de l'Association.



PASS CAMPING-CAR

Réparation, entretien, pose d'accessoires pour votre
Camping-car, Caravane, Bateau... !

Votre réparateur à Gisors 27140 :



Pour plus d'informations :

Port : 06 27 85 29 40 - Tél : 01 34 25 93 81

Mail : contact@passcamping-car.com - Site : www.passcamping-car.com

SARL unipersonnelle au capital de 7000€ - 7 ROUTE DE DELINCOURT - 27140 GISORS

R.C.S EVREUX 792 414 724

Une gamme écologique pour rénover et entretenir

Camping-car, caravane, van, fourgon et mobil-home

www.mattchem.fr



MATT CHEM LOISIRS

Demandez gratuitement le catalogue
par tél. au 01 42 53 73 73 ou par email : info@mattchem.fr
MATT CHEM : 37, rue de fontenay 92220 BAGNEUX

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon l'Assemblée Générale du 15 octobre 2022



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



André COSTE



Jean-Claude MOUFFLE



Claudine COUSIN



Brigitte LE CALVEZ



Josiane ORGUE

André COSTE	Président	 06.66.88.13.66	costeandre56@gmail.com
Claudine COUSIN	Vice-Présidente Secrétaire Rédactrice Revue	 06.79.20.59.95	claudinecous1@gmail.com
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-Président Responsable site Internet	 06.59.84.83.08	moufflejc@gmail.com
Brigitte LE CALVEZ	Trésorière	 06.08.06.08.01	brigittelecalvez@outlook.com
Josiane ORGUE	Coordinatrice des sorties	 06.27.42.03.19	renejosiane.orgue@gmail.com



Rhuy's Camping Car

Notre savoir faire ...



L'énergie

électricité, chauffage,
chauffe eau, énergie
solaire...



Les accessoires

réfrigérateur, télévision,
antenne ...



Le confort

solution de portage,
tractage, confort à bord...

Nouvelle adresse, pour mieux vous accueillir

Rhuy's Camping Car
Zone de la Clé des Champs
56 190 MUZILLAC

Tél: 02 97 53 95 24

Mail: rhuyscampingcar@gmail.com



Du Mardi au Samedi
9h00 à 12h30
14h00 à 18h00



DOMETIC

THETFORD

truma

Webasto

Alde



CHAMPAGNE
Felix des Lys

4 Rue Principale
LA CHAPELLE HURLAY - 51700 CHAMPVOISY

03 26 58 90 21 - 06 18 56 31 51

UN VERRE D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

FRANCE
PASSION

L'accueil des camping-cars dans l'espace rural



Fédération Française
des Associations et
Clubs de Camping Cars

ILS NOUS ONT QUITTÉS...



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Dédé Devireux le 8 mai 2023.

Il aimait beaucoup le sortie du Croisic, il nous a quittés pendant le déroulement de celle-ci.

Dans ces moments difficiles, nous pensons très fort à Nicole, son épouse, ainsi qu'à tous ses proches.

André COSTE



Nous avons été très peiné d'apprendre le décès de Madise le 1er juin 2023.

Elle a contribué à l'évolution de notre club aux côtés de son mari Claude.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à Claude ainsi qu'à toute sa famille.

André COSTE

*Son époux,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,*

*Très touchés des marques de sympathie que vous leur avez adressées
lors du décès de*

Marie Louise LEVÊQUE

*remercient tous ceux qui par leur pensée, leur présence, leurs témoignages,
se sont associés à leur peine.*



Sorties FFACCC et autres Clubs année 2023

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour au camping Paradis	2 au 30 mars	Saintes Maries de la mer	CCC EST
C.A. de la FFACCC	4 au 7 avril	Balines (27)	FFACCC et CC18C
EURO CC	7 au 11 juin	ITALIE	FICM
Prolongation EURO CC	12 au 18 juin	ITALIE	FICM
Salon VDL	7 au 15 octobre	Villepinte	FFACCC
C.A. & A.G.	7 et 8 novembre	St Meen le Grand (35)	FFACCC et UCCF
Forum des voyages	9 et 10 novembre	St Meen le Grand (35)	FFACCC et UCCF

Nota : Dans la revue de notre Fédération « Vadrouille en camping-car » vous trouverez, à la fin, d'autres sorties ouvertes à tous les clubs.

Sorties ACcRéPa année 2023

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.



THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Sortie neige	15 au 22 janvier	Le Grand Bornand (74)	J-Jacques Mangeant
Le Croisic	5 au 10 mai	Le Croisic (44)	Equipage Le Cardinal-Coste
Sortie Creuse	20 au 28 mai	Circuit découverte	Equipages Verdin-Valencier et Cousin
Sortie Morbihan	23 au 30 juin	Circuit	Equipage Le Cardinal-Coste et Le Calvez
Avant La fête du Pain	9 au 12 juillet	Mensignac (24)	Equipage Le Cardinal-Coste
La Fête du Pain	13 au 15 juillet	Mensignac (24)	Equipage Le Cardinal-Coste
Sortie Jura	8 au 18 septembre	circuit	Equipages Calu et Orgue
Assemblée Générale	30 sept au 2 octobre	Tourouvre (61)	Le bureau
La Martinique	octobre	Circuit	Equipages Bonnegrâce et Le Calvez
Saint Sylvestre	31 décembre	Melrose Cabaret	Equipage Le Cardinal-Coste



VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UNE SORTIE !

Contactez Josiane ORGUE au 06.27.42.03.19 afin d'obtenir « Le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.

Suspension pneumatique auxiliaire arrière



Aussi pour châssis **AL-KO**
Fiat + Mercedes



Options de gonflage :

- ▣ Valves avec support
- ▣ Manomètres avec ou sans panneau
- ▣ Standard ou Spécial
- ▣ Tableau de bord
- ▣ Kit compresseur



Ou ▣ Kit compresseur avec Réserve d'air



Ressorts Renforcés pour l'Avant



Ressorts Renforcés pour l'Arrière :

Ressorts auxiliaires
ou
ressorts de remplacement



Aussi :
KONI-FSD
pour
Châssis
AL-KO

Amortisseurs KONI-FSD

Nouvelle technologie pour
X250/X290 développée aux
Pays-Bas en collaboration
avec CAR SUPPORT
Pour l'Avant et l'Arrière
Châssis à lames de ressort



Suspension Pneumatique

Ressorts
Renforcés
Avant +
Arrière



Si Frein à main
Électrique :



Coussins Ø 8" Version renforcée



TOP DRIVE
SYSTEM

25 ans d'expérience !

La gamme la plus étendue
disponible actuellement.

- ▣ Soulage vos lames de ressort et vos amortisseurs
- ▣ Confort et tenue de route très nettement améliorés
- ▣ Meilleure résistance au vent latéral
- ▣ Diminution de la consommation de carburant
- ▣ Les phares éclairent la route (non pas le ciel).

Indispensable si grand porte-à-faux, soute, crochet d'attelage ou porte-moto.

Systèmes hydrauliques nivellement automatique



Télécommande sans fil



**NOUVELLES
DATES**

**DU 07 AU 15
OCTOBRE 2023**

**NOUVEAU
LIEU**

**PARIS-NORD
VILLEPINTE**

**57^e SALON
DES VÉHICULES
DE LOISIRS**



Toutes les infos sur

salonvdl.com



MELROSE
CABARET - MUSIC-HALL



REVEILLON SAINT-SYLVESTRE

Ouvert à tous les clubs de la FFACCC

Dimanche 31 Décembre 2023



MENU

Revue Cabaret

Kir au champagne et sa coupelle de cinq amusettes

Foie gras de canard juste sel et poivre,
chutney de pommes et brioche tiède
et son verre de vin blanc moelleux.

Filet de bar soufflé et sa fondue de légumes au beurre
d'agrumes, craquant de fruits secs

Sorbet pomme avec ou sans alcool

Filet de veau rôti, sauce au thym et romarin,
Légumes du moment et purée de
pommes de terre truffée

Port l'Evêque, chèvre chaud au poivre sur toast, Comté
Salade aux fruits secs et petit pain aux noix tiède.

Trilogie de la Saint Sylvestre :

Rocher aux fruits de la passion, larme de chocolat
noisettes et sorbet cassia sur meringue

Café

1/2 bouteille de champagne par personne incluse
Bordeaux rouge et eau minérale
à discrétion pendant le repas.

Soupe à l'oignon servie dans la nuit

MELROSE CABARET – Au cœur du Perche...

Rue du Moulin Pley

Etang de la Ballastière

61110 CONDE SUR HUISNE

ATTENTION : le menu du lundi 1^{er} Janvier ne sera possible qu'avec un minimum de 40 personnes



CONTRAT de VENTE



SORTIE NEIGE AU GRAND BORNAND (74)

Du dimanche 14 au dimanche 21 janvier 2024

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb. de personnes Dont Adulte(s) et Enfant(s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : Code Postal : Ville :

Portable : | | | | | | | | | | En cas d'urgence : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. Hauteur Poids Double essieux Oui ☐ Remorque Oui ☐ Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages au sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nh	Montant
Forfait pour 1 personne comprenant toutes les prestations définies au programme	66.00€		€
Frais de dossier			6.00 €
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT
Avant le : 15 décembre 2023
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
ACCREPA
Nb de CC mini : 5 maxi : 10
Inscription et renseignement :
Martine et Jean-Jacques MANGANI
29, rue du Général de Gaulle
37530 CHARGÉ
Portable : 06.62.62.60.98 – Fixe : 02.47.57.17.15
E-mail : jmm37@gmail.com

NOS AMIS LES ANIMAUX SONT LES BIENVENUS dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.
Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

A l'heure où nous préparons ces pages,
la Fédération nous demande de ne plus contracter l'assurance proposée.
Vous serez prévenus de l'évolution de la situation.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Le
À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme Apte pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscrits et j'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, à la fin de la revue, dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplacent trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 0 jours 50% du prix, de 7 à 3 jours 75% du prix, moins de 3 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Pontivy.
Dépositaire de l'agrément tourisme de 10-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38

SORTIE NEIGE AU GRAND BORNAND (74)

DU DIMANCHE 14 AU DIMANCHE 21 JANVIER 2024

Organisée par Martine et Jean-Jacques MANGEANT

Arriver au camping le dimanche 14 janvier avant 12 h ou de 14 h à 16 h30 :

Camping caravaneige L'Escale

33 chemin du plein air

74450 LE GRAND BORNAND

G.P.S. : N 45°56'26" - E 6°25'40.3"

Le camping est dans le village à 300 mètres du centre ville, 900 mètres d'altitude et 30 km d'Annecy par une route facile et bien déneigée l'hiver.

Cependant en cas de chute de neige à l'arrivée, il est **recommandé** d'avoir une paire de chaînes dans le véhicule.

Au camping vous aurez un emplacement individuel avec branchement électrique (10 A)

A disposition les sanitaires tous proches avec douches, bacs à vaisselle, lave linge, vidange des cassettes et vidange des eaux grises à l'extérieur.

Nos camping-cars serviront seulement de cuisine et dortoir.

Le camping met à notre disposition une salle privée avec T.V. pour : nos apéritifs, réunions de groupe, jeux... ainsi qu'un accès à la piscine chauffée (prévoir le maillot de bain) et la wifi gratuitement.

Nous disposons de deux autres salles pour déposer et sécher les vêtements, les chaussures et les skis.

Le camping nous assure le déneigement ainsi que la ville, et tient également un dépôt de bouteilles de gaz à la réception.

Le forfait de la semaine pour 1 personne comprenant : les pots d'accueil et de départ, un repas au restaurant et soirée pizza, s'élève à **66.00€**.

Les frais du camping (7 nuitées) pour deux personnes, l'emplacement camping-car, l'électricité (10A) s'élèvent à **312.90€** que vous payerez directement au camping.

Pour les animaux domestiques, il y a un supplément de **2.80 €** par jour à ajouter au forfait du camping soit **19.60 €**

Reste à votre charge selon les désirs de chacun :

- * Sortie raquettes (prévoir de bonnes chaussures)
- * Locations de raquettes, bâtons, skis alpins ou de fond dans les magasins tous proches.
- * Location de patins à glace (patinoire)
- * Promenade possible avec le bus gratuit à la sortie du camping ou à la station routière à 200 mètres pour vous rendre en ville ou à LA CLUSAZ ou au vieux village du chinaillon etc...
- * Prévoir Pass sanitaire (Covid) Selon les conditions du moment.

En fonction des motivations de chacun, nous déciderons du planning de la semaine ensemble.

Fin du séjour et départ le dimanche 21 janvier 2024 avant 12 heures.

Offre limitée à 10 camping-cars.



PROJET MAROC « AVENTURE » 2024 – 35 jours



Sur les chemins inattendus...

Notre expérience du Maroc nous permet de vous proposer un circuit inédit pour découvrir ou redécouvrir plusieurs sites incontournables. Mais surtout, vous voyagez sur les routes éloignées des trajets touristiques classiques. Vous allez vivre l'authenticité du Maroc tant au niveau des rencontres, des paysages et de la gastronomie, et aussi profiter de tous ses charmes au cours de 35 journées de chaleur et de plaisir.

Itinéraire et programme

Jour 1 : RENDEZ-VOUS A TARIFA

Rendez-vous à Tarifa pour le 1er briefing du voyage, présentation des équipages, remise de votre roadbook. Apéritif de bienvenue et nuit en camping.

Jour 2 : TARIFA – TANGER - CHEFCHAOUEN

Traversée en bateau et arrivée au Maroc. Vous longez la côte Méditerranéenne et rejoignez votre premier camping à Chefchaouen. Nuit en camping.

Jour 3 : CHEFCHAOUEN

Visite guidée de la Ville Bleue et de sa pittoresque médina. **Déjeuner** de bienvenue puis temps libre. Nuit en camping.

Jour 4 : CHEFCHAOUEN – FES

Par les routes typiques du Rif, vous prenez la direction des environs de Fès. Nuit en camping.

Jour 5 : FES – MIDELT

Départ vers Ifrane par le Moyen Atlas. Vous découvrez une forêt de cèdres où vivent des singes magots avant d'atteindre Midelt. Nuit en camping.

Jour 6 : EXCURSION MINE DE PLOMB

Matinée libre pour aller découvrir le Monastère Notre Dame de l'Atlas. L'après-midi est consacré à la visite d'anciennes mines de plomb. Nuit en camping.



Jour 7 : MIDELT - GOULMIMA

Partez à la rencontre des magnifiques Gorges du Ziz et profitez en arrivant d'un point de vue splendide sur l'Oasis de Ghéris et son immense palmeraie. Visite organisée de la palmeraie et d'un vieux ksar, en cours de restauration, où les rues en partie couvertes sont typiquement sahariennes. Nuit en camping.

Jour 8 : GOULMIMA - TINERHIR

Empruntez une belle route encastrée dans des gorges puis vous apercevez les premiers massifs du Haut-Atlas et rejoignez le bivouac par les Gorges du Todra. **Dîner** et nuit en bivouac.

Jour 9 : TINERHIR - MERZOUGA

Direction l'Erg Chebbi et ses dunes orangées. Auparavant, visite d'un musée sur l'évolution de la culture marocaine au travers des siècles. Nuit en camping.

Jour 10 : EXCURSION EN 4X4

Journée 4x4 pour une grande balade dans le désert. Visite de la palmeraie de Merzouga. **Déjeuner** dans le désert. Poursuite de votre excursion dans l'après-midi. Transfert retour et nuit en camping.

Jour 11 : MERZOUGA – TAZZARINE

Un dernier regard sur le lever du soleil au-dessus des dunes avant de traverser de vastes étendues de cailloux. Installation sur un terrain de camping aménagé dans une ferme luxuriante de verdure en plein milieu du désert. Nuit en camping.

Jour 12 : EXCURSION TAZZARINE

Excursion avec un bus local à la découverte de fossiles et de gravures rupestres. Nuit en camping.

Jour 13 : TAZZARINE – ZAGORA

Après avoir quitté cette zone désertique, vous rejoignez la Vallée du Draa avec ses vieux villages en pisé et profitez des couleurs matinales sur le Djebel Azlag en vous dirigeant vers Zagora. Visite d'une ville de potiers réputée pour sa bibliothèque coranique. Nuit en camping.

Jour 14 : ZAGORA

Temps libre pour découvrir la ville de Zagora et sa belle palmeraie. Un **dîner méchoui** organisé au camping clôturera cette journée. Nuit en camping.

Jour 15 : ZAGORA – OURZAZATE

Par la magnifique Vallée du Draa, vous atteignez Agdz puis par le Jbel Sarhro, vous rejoignez Ouarzazate. Installation et nuit en camping.



Jour 16 : OASIS DE FINT

Excursion autour de Ouarzazate avec découvertes d'un lac artificiel, de l'usine à énergie solaire et des studios Atlas. Route vers l'oasis de Fint, endroit verdoyant enclavé au milieu des rochers où de majestueux palmiers dattiers poussent sur les rives de la rivière. **Déjeuner** sur place et balade dans l'oasis. Retour en fin d'après-midi. **Dîner** et soirée avec musique gnaoua. Nuit en Camping.

Jour 17 : OURZAZATE – AIT BEN HADDOU

Vous partez en direction du col du Tichka, puis par une route splendide, rejoignez Telouet. Visite de la casbah avant de poursuivre l'étape vers Aït Ben Haddou. Nuit en camping à proximité du site.

Jour 18 : AÏT BEN HADDOU - TALIOUINE

Direction Taliouine, la capitale du safran. En cours de route, à Tazenakht, visite possible de coopératives de tapis berbères. Nuit en camping.

Jour 19 : TALIOUINE - TAFRAOUTE

Dans l'Anti-Atlas, découvrez les paysages de la région d'Igherm. Puis, vous aborderez la montagne et croiserez de nombreuses casbahs jusqu'à la capitale de la babouche. Nuit en camping.

Jour 20 : EXCURSION EN 4X4

Excursion à la découverte du Chapeau de Napoléon, les rochers peints de la vallée des Ammeln et le rocher à "tête de lion". Nuit en camping.

Jour 21 : TAFRAOUTE - AMTOUDI

Toujours dans l'Anti-Atlas, par des routes de montagne avec de nombreuses casbahs puis par une zone désertique, rejoignez l'oasis d'Id Aïssa. Nuit en camping.

Jour 22 : AMTOUDI

Découverte au cours de cette journée de l'Agadir d'Id Aïssa et de sa palmeraie. Nuit en camping.

Jour 23 : AMTOUDI – MIRLEFT

Par des routes désertiques, vous traverserez Guelmin Wilaya de la région, puis à Sidi Ifni vous pourrez vous arrêter pour y découvrir son marché aux poissons. **Dîner** de spécialités de la mer et nuit en camping en bord de mer.

Jour 24 : MIRLEFT – TIZNIT

Vous longez la mer jusqu'à une station balnéaire. Vous pourrez, à votre guise, aller flâner sur la promenade aménagée en bord de mer et découvrir des grottes où séjournent les pêcheurs avant de rejoindre Tiznit et son fameux souk des bijoutiers. Nuit en camping.



Jour 25 : TIZNIT

C'est à Tiznit que l'on trouve de vrais spécialistes pour équiper, décorer, aménager votre camping-car. La ville regorge également d'une multitude de curiosités. Nuit en camping.

Jour 26 : TIZNIT – SIDI KAOUKI

Vous aurez le loisir lors de cette étape de découvrir Agadir, la station balnéaire la plus célèbre du Maroc. Nuit en camping près d'un village réputé pour la vente de ses bananes.

Jour 27 : SIDI KAOUKI – ESSAOUIRA

Par la route des arganiers, nous nous retrouverons pour découvrir une coopérative d'huile d'argan. Installation au camping puis transferts à Essaouira et temps libre. Retour et nuit en camping.

Jour 28 : ESSAOUIRA - MARRAKECH

Etape en direction de Marrakech surnommée la "Ville Rouge". Nuit en camping.

Jour 29 : EXCURSION OURIKA

Journée d'excursion dans la vallée encaissée de l'Ourika et découverte des environs. **Déjeuner** en cours de route. Retour et nuit en camping.

Jour 30 : MARRAKECH

Journée libre où vous pourrez vous reposer ou profiter des quartiers et du souk de Marrakech. Nuit en camping.

Jour 31 : MARRAKECH - OUZOUD

Courte étape vers Ouzoud, où l'on vous proposera l'après-midi, une agréable promenade guidée autour des cascades. **Dîner** puis nuit en camping.

Jour 32 : OUZOUD - AZROU

Départ matinal par de splendides gorges puis vous vous dirigerez vers une région de pâturages et de forêts de cèdres de l'Atlas. Nuit en camping.

Jour 33 : AZROU - MOULAY IDRIS

Vous prenez la direction de Mekhnès et sa fameuse porte Bab Mansour avant de rejoindre Moulay - Idriss, ville sainte qui accueille le mausolée d'Idriss Ier, fondateur du Maroc sous la dynastie Alaouite. Possibilité de visiter en fin de journée le site archéologique de Volubilis. Nuit en camping.

Jour 34 : MOULAY IDRIS - ASSILAH

Vous rejoindrez la Côte Atlantique et la lagune de Moulay-Bousselham avant de vous installer à Assilah. **Dîner** de fin de voyage pour cette dernière soirée à passer ensemble sur le sol marocain. Nuit en camping.

Jour 35 : ASSILAH – TANGER – ALGECIRAS

Dans la matinée, vous rejoindrez le port pour embarquer en direction d'Algeciras. Fin de nos prestations après le passage de la douane espagnole.

L'ordre des visites peut être modifié selon l'organisation sur place

FICHE TECHNIQUE :

Total circuit : 3900 km

Départ : Algeiras, Espagne

Retour : Algeiras, Espagne

Durée : 35 jours

Nombre d'étapes roulantes : 23

Nuits en camping : 33

OFFRE CLUB ACCREPA 2024 (base minimum de 12 équipages participants)

TARIF Maroc - base 2 adultes dans 1 véhicule	1610,00 € par personne
Supplément de 210,00 € pour 1 voyageur seul dans 1 véhicule	

NOS PRIX COMPRENNENT :

Les services de notre accompagnateur en camping-car pendant toute la durée du circuit,
Les informations du voyage, un guide touristique et la carte routière de la destination envoyés dès votre inscription,
Le roadbook du circuit,
L'apéritif lors des soirs de briefing,
Les 33 nuits en camping avec eau et électricité suivant disponibilité et 1 bivouac

Les 10 repas dont : le repas d'accueil à Chefchaouen, le dîner à Tinerhir, le déjeuner lors de l'excursion à Merzouga, le dîner méchoui à Zagora, le déjeuner lors de l'excursion à l'oasis de Fint, le dîner et soirée folklorique à Ouarzazate, le dîner de poissons à Mirleft, le déjeuner lors de l'excursion dans l'Ourika, le dîner à Ouzoud, le dîner de fin de voyage à Assilah

Les 15 activités touristiques dont : la visite guidée à Chefchaouen, la visite des anciennes mines des Gorges d'Aouli, la visite de la palmeraie de Goulmina et le ksar, la visite du Musée des Sources de Lala Mimouna, l'excursion en 4x4 à Merzouga, l'excursion aux gravures rupestres, la visite d'une bibliothèque coranique & d'une fabrique de poterie, l'excursion à l'oasis de Fint, la visite de la casbah de Telouet, l'excursion en 4x4 à Tafraoute, la visite de l'Agadir d'Id Aïssa et sa palmeraie, la visite d'une coopérative d'huile d'argan, les transferts pour Essaouira, l'excursion dans la vallée de l'Ourika, la balade autour des cascades d'Ouzoud - Tous les transferts en bus mentionnés dans le programme,

L'album photo souvenir envoyé au retour de votre voyage,
L'assurance assistance et rapatriement,
L'assurance annulation jusqu'à 60 jours avant le départ,
La permanence téléphonique de l'agence 24h/24, 7j/7.

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS :

La fourniture du camping-car, le carburant, les péages, les parkings, les prestations non mentionnées au programme, les boissons, pourboires et dépenses à caractère personnel, les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie pendant le voyage, l'assurance annulation et interruption de séjour complémentaire (65 € par personne).

Pour toute question relative à ce programme, votre contact CAP ORCADA : M. Olivier Leneveu – 02.40.89.31.60 ou email : olivier@cap-orcada.com



CAP ORCADA - Adresse : 8, Avenue Pierre de Coubertin, Za Percevalière Bat 14 a,
38170 Seyssinet-Pariset – email contact@cap-orcada.com – Tél (0)4 76 49 17 68

www.cap-orcada.com



Camping
Paradis

LE CROISIC

du 5 au 11 mai 2023



B
i
e
n
v
e
n
u
e



C'est avec beaucoup de joie que
tous les habitués se retrouvent,
et accueillent les nouveaux accrépiens
avec beaucoup de convivialité dans
notre petit paradis.



Daniel & Lucienne



L'apéro d'accueil



Dédé 77 & Marie Christine



Eliane





Huitres pêchées
Moules au roquefort
éperlants pêchés
évidés par des petites mains
cuisinés par notre grand chef
dégustés par tous ...



la sublime et délicieuse
RDEQA
cuisinée avec passion
par notre ROI de la cuisine
et sa Reine Janine





*Activités
en plein air*

*que du
bonheur
ensemble*



SCOUTS
heureux



Janine & Dédé



Comme d'habitude, une organisation parfaite pour le plus grand plaisir de tous les participants qui espèrent revenir encore et encore dans ce petit paradis.



Un GRAND MERCI
à vous deux, vous êtes FORMIDABLES

Jocelyne Jacques
& tous les heureux participants

ILS ONT PENSÉ À NOUS...



Le Croisic

Grand Large

Tres bon sejour avec le soleil
de nombreux amis et surtout des
nouveau formidable. Bien. D.D.
Encore un bon sejour au
Croisic - C'est super -
A tres bientot - Amicalement
D et G duquin
A bientôt
Amicalement Stan et Françoise
Glanes au T.O.P. comme d'habitude
Pierrot Alain
For nicolas et alain jaby

que dire du ~~Elephant~~ Yvonne
un véritable regate sejour
au Croisic ~~grâce à~~ à l'habitué
que du Bonheur avec PIERRE
Bisous et très bon sejour et quelques
Rive et en ligne -
Bonne soirée ACCREPIENNES
Les Filles
Aujourd'hui bisou à la bonne
Formidable comme d'habitude
Bisous TOINCH HARRY



BRETIGNY GARAGE



- José DA SILVA et son équipe sont à votre disposition pour votre Camping-Car et Camping-Car Poids Lourds mais aussi vos véhicules légers
- Entretien révision, réparations diverses et Carrosserie
- Vente de Véhicules Neufs et d'Occasion
- Remise 10% accordée sur pièces d'entretien et usure

Au 9 rue du Roussillon
91220 BRETIGNY SUR ORGE

01.60.84.05.42

bretigny.garage@wanadoo.fr



DECOUVERTE DE LA CREUSE

1

DU 20 au 28 MAI 2023

NOS ORGANISATEURS "ON THE TOP"



JOSIANE



CLAIRE
JEAN-CLAUDE



CLAUDINE
ALAIN



JANINE

D.D.



ALAIN

MANIKA



BOUSSAC

pot d'accueil



JACQUES

JOCELYNE



DOMINIQUE

ELISABETH

Le sac à cadeaux souvenirs
de la sortie "cousu mains"
par Claire



MIREILLE

MICHEL

les bâtons de marche magiques
sculptés par Jean-Claude
pour aider les petites
et grandes gambettes



"Bâtons coquins"
pour
Michel et Alain....



FILOCHETTE

JACKY



FRANCOISE

STAN



BERNARD

BRIGITTE



MARTINE

DANIEL



GHANTAL

PASCAL



EVELYNE

DENIS



PERVENCHE

JACKIE



CHRISTIAN

Dimanche 21 mai Visite du Château de Boussac

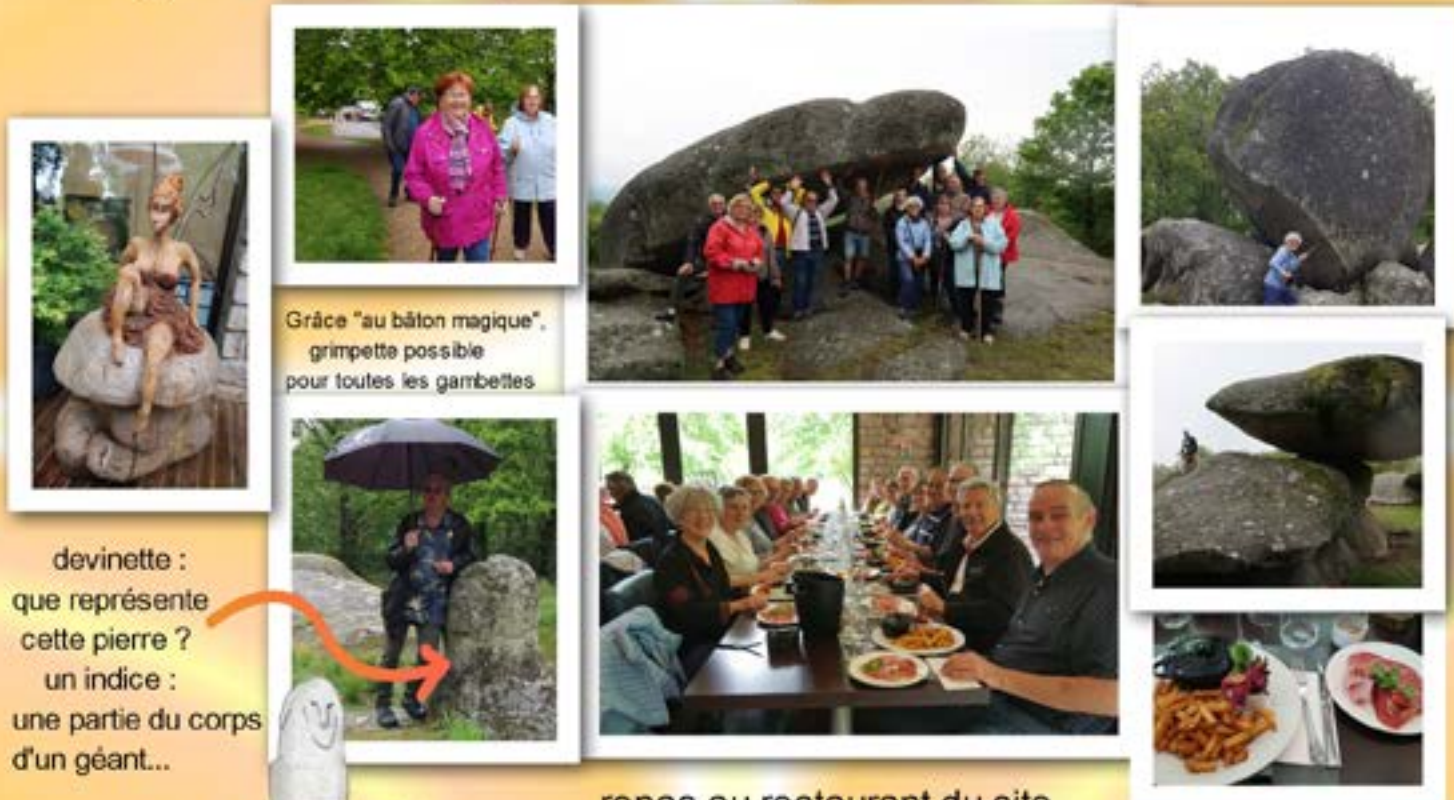
Nous sommes chaleureusement accueillis par la châtelaine heureuse de partager avec notre très sympathique groupe, toute l'histoire de sa vie en famille autour de la restauration de ce château. Les somptueux meubles, les belles tapisseries du XVII jusqu'à notre époque, ainsi que de magnifiques compositions florales décorent toutes les pièces.

Costumée en gente dame du XV^{ème} siècle, la guide nous a raconté l'histoire de ce beau château.



lundi matin 22 mai

Visite de 10h à 11h30, **des pierres jaumâtres**, où deux jeunes guides nous content les légendes de méchants géants et de fées désobéissantes pour expliquer les origines de la formation des pierres avec beaucoup d'humour.



Grâce "au bâton magique",
grimpe possible
pour toutes les gambettes

devinette :
que représente
cette pierre ?
un indice :
une partie du corps
d'un géant...



repas au restaurant du site

"la délicieuse fondue creusoise"

lundi 22 mai après-midi

Chambon sur Voueize

Nuit au camping : La Pougé avec électricité et douches

en file indienne sur le chemin, belle pelouse, trop mouillée

Visite guidée des hauteurs de la ville

l'Abbatiale



mardi 23 mai matin

GOUZON

La Cristallerie Pierre de Lune



démonstrations et ateliers pratiques très intéressants.
Achats de belles chemises et bijoux
admirez nos mannequins
et futurs graveurs sur verre



Visite aux délices des abeilles à Gouzon : du miel au nougat, dégustation arrosée de cidre et jus de pomme pour le plus grand plaisir des gourmands.



mercredi 24 mai

Initiation au golf

nit à Bourganeuf



4



C'est Guillaume,
charmant champion, qui nous a
initiés au golf sur différents
parcours.
Jeu très plaisant, qui nous a
passionnés et amusés
toute la matinée
dans un paysage magnifique.

Délicieux repas servi
au restaurant du golf



Jeudi 25 mai

élevage de bisons du Palais

Nuit à Felletin



traversée du parc en camion au plus près des bisons

Avec quelle partie du bison ces
instruments sont-ils fabriqués ?



Repas cowboy, burgers de bison
frites et tarte aux pommes maison



la forme est un indice



vendredi 26 mai **FELLETIN**
 matin : Très grand **marché de produits régionaux**



5

14h30 visite de **la filature de laine Terrade**



16h **Visite guidée de la ville de FELLETIN et ses curiosités**



samedi 27 mai 8h30 départ pour **AUBUSSON** (parking de la piscine)

10h visite guidée de **la maison du tapissier**

apéro dinatoire
de fin de séjour

pizza party



dimanche matin Visite de **la Cité internationale de la Tapisserie**
 12h30 **repas de fin de séjour au restaurant**



Un **REGAL** pour les yeux et pour la bouche



jeudi 25 mai 18h

Anniversaire surprise

Josiane

6



JOUEUX
ANNIVERSAIRE

27 mai MICHOU



Qu'un petit aperçu des merveilleux souvenirs de **notre belle escapade en CREUSE.**

Une sortie parfaite pour tous les participants qui ont eu la joie et le bonheur de vivre ensemble dans une ambiance très chaleureuse.

Grâce à notre groupe inscrit par Pascal sur WhatsApp, Claudine et Alain ont pu nous suivre tous les jours.

Une sortie idéale pour les amoureux des ARTS et de LA NATURE

MERCI à nos formidables organisateurs

BISOUS

Jocelyne et Jacques

et tous les participants



LE SPÉCIALISTE DU CAMPING-CAR,
DU POIDS-LOURD, DE LA CARAVANE,
DU VAN ET DU FOURGON.

CLC
Wattellier

DEVIENT >

LIBERTIUM
WATTELLIER

GRAND CHOIX DE VÉHICULES NEUFS & D'OCCASION

ESPACE POIDS-LOURDS

ADRIA BAVARIA BURSTNER

Compteur éva... CHAUSSON

Concorde FLEURETTE FLORIUM

LE VOYAGEUR PANAMA

RANDONER WINGAMM

• ATELIER AGRÉÉ
FIAT PROFESSIONAL ET FORD

• ATELIER MODERNE DE 1 600M²
ENTRETIEN, CARROSSERIE ET MÉCANIQUE

• SAV TOUTES MARQUES

• AIRE DE SERVICE
(EAU, ÉLECTRICITÉ ET VIDANGE)

• LOCATION

• MAGASIN
LIBERTIUM ACCESSOIRES

WWW.CLC-LOISIRS.COM
LIBERTIUM.FR

LIBERTIUM WATTELLIER
4 RUE DES ACACIAS 60290 RANTIGNY

TÉL. 03 44 28 84 50
sas-wattellier@wattellier.com
GPS : N. 49°20'8.522". E. 2°26'1.017"







dégustation de cidre



Fabrication du Kouign-amann

le 25 : la biscuiterie de la presqu'île



pour être en forme
pour le Raid nautique



café - crêpes - far breton



le 26 : Petit déjeuner à l'embarcadère "KERNERS"



préparé par Tony

le 26 juin **RAID NAUTIQUE SUR LE GOLF À BORD DE 5 ZODIACS**



C'est parti pour la chasse aux trésors
et la découverte des îles

des énigmes

des codes à déchiffrer

des moments très "cool "



des étapes sportives

l'heureuse équipe gagnante



M E R C I



Tony & Aude

Nos 5 équipes arrivent à l'heure à l'île aux moines pour la dégustation "pique-nique" d'huîtres avec muscadet, qui sera suivi d'un délicieux repas sur la terrasse du restaurant : le San Francisco ".
Belle balade libre sur l'île à pieds , baignade pour certains et retour avec le passeur des îles.



Le 27 juin



oh hisse !
on tire sur la drisse



Des chants bretons interprétés
par nos charmantes capitaines
à l'approche de Belle-Île



2 ploufs...
Josiane nage
autour du bateau
Pascal saute et
remonte sans
lunettes



on mange au mouillage
à l'île de Houat



Belle-île

CROISIÈRE de rêve
à bord du
maxi Cata îlien



on joue sur le trampoline
nos "méharis" écologiques



apéro au champagne
avec vue sur la côte sauvage

SO COOL

Sous le
SOLEIL

Lézard
Soleil

Le 28 juin



Hôtel le Grand Large



dîner romantique
pour tous les amoureux



on se régale
au petit déjeuner gourmet



on se baigne à 18h
piscine chauffée

Aude distribue les roads books,
pour partir à la découverte de Belle île en Twingo

le 28 juin

petit atelier dessin au crayon et fusain proposé par Aude :
dessinez les magnifiques aiguilles de Port Coton



Tous les sites sont magnifiques et propices à la baignade et aux balades au bord de l'eau



Tony et Aude nous retrouvent à la crêperie de la mère Michèle, il nous félicite pour nos superbes dessins d'artistes



le 29 juin : Partie d'escrime à la spatule entre Dédé et Janine pour cuisiner de délicieuses moules au roquefort.
L'après midi des parties de pétanque et détanque sur les terrains du camping



le 30 juin

BFF



DANIEL - BRIGITTE



DEDE - JANINE



TONY



AUDE

BFF



MARINA - PASCAL



JOSIANE - JEAN-LOUIS



PHILIPPE - LILIANE



JOCELYNE - JACQUES



REINE - FERNANDO



JOEL - ANNIE



JEAN-CLAUDE
et CLAIRE

BFF



DENIS - EVELYNE



NICOLE - RICHARD



JOSIANE



ORGUE Family



FRANCINE
JEAN-CLAUDE

BFF



Château de SUSCINIO

visite guidée de
ce magnifique château

Dîner de clôture animé par un
groupe de chanteurs bretons
à la Tome de Rhuys



ensemble



PATRICK - MARIE-PIERRE



FRANCETTE - PATRICE



PIERRE - EVELYNE

Que de la Joie
Que des Plaisirs
Que du Bonheur

Tout ce qui nous
rend **HEUREUX**
ensemble

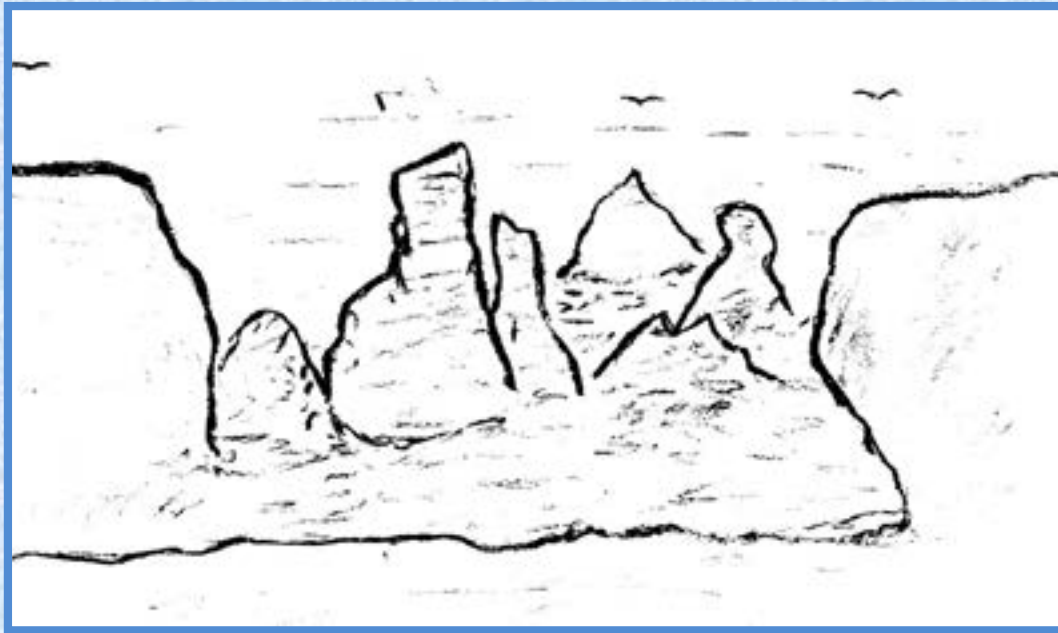
Cette sortie nous a enchantés
- Jours ♥ heureux -

UN GRAND MERCI

à nos formidables organisateurs
et supers animateurs

Bisous de tous les copains

Les aiguilles de Port Coton dessinées par les adhérents



BOUTIQUE



ROBYN 02109 PRIX : 65 €



CONDOR 03815 PRIX : 37 €



REPLAY MEN 46602 PRIX : 85 €



REPLAY WOMEN 46802 PRIX : 85 €

BOUTIQUE



IMPERIAL PRIX : 23 €



PIONEER PRIX : 27 €



SPORTY PRIX : 17 €

BOUTIQUE



RELAX 46600 PRIX : 61 €



ROXY 46800 PRIX : 61 €



SEVEN WOMEN 47900 PRIX : 46 €

Les prix indiqués tiennent compte de la broderie avec le logo ACcRéPa.

D'autres coloris sont disponibles.

Claudine



Bulletin Ré-adhésion 2024

Chers amis,

Le montant de l'adhésion 2024 fixé par le Conseil d'Administration, est **63 Euros**
(Détail des cotisations : Le Club : 35 €, la FFACCC : 18 €, la Protection juridique : 12 €).

Pour nous faciliter la gestion du fichier adhérents, nous vous remercions de transmettre, avant le 15 décembre 2023, le bulletin ci-dessous et le chèque correspondant, à l'ordre de l'ACcRéPa. (Le chèque sera remis à l'encaissement le 15 janvier 2024) à la Trésorière :

Brigitte LE CALVEZ
ACcRéPa
1, impasse Alphonse DAUDET
56450 SURZUR

Pensez à nous indiquer vos modifications éventuelles de coordonnées : adresse, téléphone, email.
Cordialement,

Le Conseil d'Administration de l'ACcRéPa

N° d'adhérent :

Nom Prénom :

Nom : Prénom :

Email :

N° portable N° fixe :

☐ Oui j'adhère pour 2024 (*) (*) Cochez les cases correspondantes

☐ Non, je n'adhère pas pour 2024 (*)

Motif :

☐ Oui je possède la Plaque Bleue F.I.C.M. (*)

☐ Non, je ne possède pas la Plaque Bleue F.I.C.M. (*)

Je certifie qu'aux rubriques J et J1 figurant au certificat d'immatriculation du véhicule me permettant d'adhérer, figurent les mentions respectives M1 et VASP

Si changement d'adresse, nouvelle adresse :

Mes attentes :

Le contrat de protection juridique est consultable sur le site de notre club et sur celui de la FFACCC. Toutefois, il peut vous être envoyé, sur simple demande écrite adressée au secrétariat de notre club et accompagnée d'une enveloppe timbrée pour le retour.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des adhérents. Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016, applicable au plus tard le 25 Mai 2018) les données recueillies seront conservées pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sauf en vue d'être traitées à des fins historiques ou statistiques.

En vertu des dispositions relatives à la protection des données, vous disposez du droit de limitation du traitement ainsi que des droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, et de portabilité de vos données personnelles.

Pour exercer l'ensemble des droits mentionnés ou pour toute question en lien avec le traitement des Données personnelles, vous pouvez contacter, par mail, votre Président de club : president@accropa.fr

Fait à : Le :

Signature Obligatoire



@ : president@accrepa.fr

Site : <https://accrepa.fr>

Bulletin d'adhésion 2024

ACCREPA

Brigitte LE CALVEZ

(Trésorière)

1, impasse Alphonse DAUDET

56450 SURZUR

Tél : 06.08.06.08.01

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse Email :

N° de téléphone fixe : Mobile :

Enfant(s) de moins de 12 ans : OUI NON Année(s) :

Je certifie qu'aux rubriques J et J1 figurant au certificat d'immatriculation du véhicule me permettant d'adnener, figurent les mentions respectives M1 et VASP.

Comment nous avez-vous connus ?

Loisirs : Attentes :

Quel type d'aide pouvez-vous nous apporter ? :

J'adhère à l'Association (ACCREPA), affiliée à la

FEDERATION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS DE CAMPING-CARS (F.F.A.C.C.C.)

Adhésion au Club.....	35.00 €
Cotisation à la FFACCC..... à déduire si vous appartenez déjà en 2023 à un club de la FFACCC	16.00 €
Cotisation à la Protection juridique Obligatoire contrat groupe	12.00 €
Frais de dossier (la 1ère année)	10.00 €
TOTAL à régler	73.00 €

Par chèque à l'ordre de « ACCREPA » que j'adresse au Club dont l'adresse figure en entête

Le contrat de protection juridique est consultable sur le site de notre club et sur celui de la FFACCC. Toutefois, il peut vous être envoyé, sur simple demande écrite, à l'adresse ci-dessus, et accompagnée d'une enveloppe timbrée pour le retour.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des adhérents.

Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016, applicable au plus tard le 25 mai 2018) les données recueillies seront conservées pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sauf en vue d'être traitées à des fins historiques ou statistiques. En vertu des dispositions relatives à la protection des données, vous disposez du droit de limitation du traitement ainsi que des droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, et de portabilité de vos données personnelles.

Pour exercer l'ensemble des droits mentionnés ou pour toute question en lien avec le traitement des Données personnelles, vous pouvez contacter, par mail, votre Président de club : president@accrepa.fr

Date :

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme dont le texte est ci-après reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre du forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme constituent l'information préalable visée à l'article R.211-5 du Code du tourisme.

Dans tous, il est fait mention des conditions générales de vente, des modalités, des caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, seront contractuellement des la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, devis, proposition, programme de l'organisateur, formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera donc caduc dans un délai de 24 heures à compter de sa émission. En cas de résiliation de contrat, le réceptif est tenu de rembourser sans préjudice des frais d'acquisition des billets et de la réservation. Lorsque des frais d'acquisition des billets sont indiqués dans le présent document, ils sont mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pampeyre 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multirisque Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le n° 15190879.

Elle bénéficie de l'agrément voyageur n° IMOT5 900294

Extraits du Code du tourisme :

Reproduction littérale des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, conformément à l'article R.211-12 du Code du tourisme :

Article R.211-3. Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1) donnent lieu à la remise de documents approuvés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R.211-4. L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des documents contractuels est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnées le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 241-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4. Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

- a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
- b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure d'arrivée n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur du heure approximative du départ et du retour ;
- c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique ou d'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
- d) Les repas fournis ;
- e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contrat, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication préalable efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, si la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redimés ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant et le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requies pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au II de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résiliation du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résilier le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résiliation appropriés ou, le cas échéant, de frais de résiliation standard retenus par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résiliation du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au II du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'il offre.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est lui-même joint au présent document ou au formulaire de réservation ou au formulaire de réservation. Cet article précise les informations relatives à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R.211-4. Les informations mentionnées aux 1°, 2°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-8.

Article R.211-4. Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter leur aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-13 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'incendie et ses coordonnées, sont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comportant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes déposées et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 1831/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au I et au 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R.211-7. Le voyageur peut céder son contrat à un cocontractant qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Si les stipulations plus favorables au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception du plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R.211-8. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de résiliation du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le taux de la ou des devises retenus comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de démission du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R.211-8. Lorsque, avant le début du voyage, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-4, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et appropriée, sur un support durable.

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résilié et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse toutes les sommes déboursées par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatre jours après la résiliation du contrat, sans préjudice d'une dédommagement en application de l'article L. 211-12.

Article R.211-9. L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements dus en vertu des I et II de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résiliation appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatre jours ou plus tard après la résiliation du contrat.

Dans le cas prévu au II de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'organisateur avait intervenu de son fait à cette date.

Article R.211-11. L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-13-1) consiste notamment :

1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'association consulaire ;

2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage ;

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions particulières

Résumé de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les bureaux et lieux de rendez-vous qui se tiennent pas ailleurs sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires peuvent fluctuer en quelques minutes en fonction de nouveaux conditions de trafic ou aux ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires prévues à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses papiers d'identité, de son passeport ou de ses papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils doivent être en possession des documents nécessaires de sorte du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas prévu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées intervient à déduction faite du montant des frais d'annulation précises ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
- de 30 à 25 jours du départ : 33 % du prix du voyage,
- de 20 à 6 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix du voyage,
- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 participants ; Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modifié, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement causé de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Les règlements

Ils sont effectués par chaque touriste à l'ordre de l'organisateur ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détournements ou vols du véhicule, des bagages, des effets, objets de valeur, bijoux, fournaux, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Les voyages et sorties proposées par les Clubs de la FFACCC peuvent être réalisés par les voyageurs professionnels ou auprès d'organismes privés ou publics mais sont dans le cadre des cas énumérés ci-dessus et bénévolement par les adhérents organisateurs qui peuvent pour une expertise ; il appartient à chaque participant de juger de l'opportunité de prendre part ou non aux activités proposées dans une sortie à laquelle il se serait inscrit. Les participants ne peuvent exiger de la FFACCC, des Clubs ou des organisateurs qu'il soit tenu compte de toutes leurs particularités telles que handicap, régime, présence d'enfants, présence d'un animal de compagnie, intérêt pour une activité, obligation antécédente. Pour tout ou partie des activités auxquelles ils n'auraient pas pu ou voulu prendre part, ou bien participants dont ils n'auraient pu bénéficier, du fait de ces particularités, les participants ne peuvent prétendre à un dédommagement ou remboursement qui réside à la discrétion du Club et/ou de l'organisateur et doit demeurer exceptionnel. La décision du Club et/ou de l'organisateur est sans appel.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'assurance personnelle ou bien de la garantie juridique d'un contrat ou d'une chose, énoncée aux articles 1002 - 1004 et 1005 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incidents, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'endroit de l'incident un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de recidive l'organisateur pourra être amené à signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipage auront la possibilité d'intégrer la sortie par eux-mêmes. Cette sortie sera alors interrompue et sera pas susceptible de donner lieu à un remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipage dont il fait partie.

Mise à Jour le 20/06/2018



Créateurs de rencontres depuis 30 ans !



+ 2100 fermiers, vignerons et artisans vous invitent en camping-car

Tarif amical

27 € au lieu de 30 €



Le Guide des Étapes
+ Version Web + l'Appli



+ 240 nouvelles étapes

Livraison en Mars 2023
Après Mars, livraison sous 5 jours

france-passion.com



BON DE COMMANDE

Guide France Passion Edition 2023

MARS 2023 - PÂQUES 2024

Tarif Amical FFACCC

☐ Je demande mon inscription sur la liste des invités et je m'engage à respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France Passion*

☐ Je suis déjà "Invité(e) France Passion" et souhaite renouveler mon adhésion

Mon N° de carte d'invité :

Nom, Prénom

Adresse

Email

Mon club

Je règle 27 € (au lieu de 30 €) par chèque bancaire à l'ordre de France Passion.

FRANCE PASSION - CS 10057 - 84202 CARPENTRAS CEDEX



Tout l'entretien de votre camping-car

2 ponts spéciaux pour camping-car

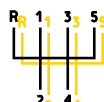
 POUR VOUS, ON
S'OCCUPE DE TOUT



Amortisseurs pièces
de direction



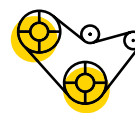
Climatisation



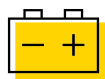
Embrayage



Pneus
été-hiver



Courroie de
distribution



Batterie



Refroidissement



Échappement
démarreurs



Vidange



Freinage

Midas Flins-sur-Seine
ZAC les Mériels
Tél. 01 85 74 27 42



POUR VOUS, ON SE DÉPASSE